Point du lundi 27 avril

sous forme de conférence téléphonique

Elus présents : S. Girard – M. Gautheron – F. Karagiannis – J. Bougard – A. Morin – V. Beillard – C. Seux – D. Gourdant – P. Thevenet – A. Oddon –

S. Girard – J. Hirschler – A. Hatton – P. Saulnier

Secrétaire générale : N. Bonnat

- 1-Un bac à compost a été détruit par le feu au point I. Florence Pillant qui s'occupe de ce site va prendre contact avec Nathalie. La mairie a un bac en stock. Les agents techniques le remonteront sur le même lieu. Le site compost collectif au jardin public reste fermé. L'intercommunalité intègre dorénavant la gestion des composts dans sa compétence Déchets. Le camping a demandé un point compost qui pourrait être installé à l'entrée et permettrait également aux habitants du quartier de l'utiliser. Cette demande est en cours d'instruction dans un projet LEADER en lien avec la CCCPS. La commune s'est positionnée (avant l'épidémie) sur une 3ème placette qui serait envisagée sur République/Prieuré. Ce projet sera étudié par la nouvelle équipe municipale.
- 2- Pour le 8 mai 2020 : 5 personnes seulement sont autorisées à être présentes pour la dépose d'un bouquet au monument aux morts commandé chez Mme Murtin. M. Jean Gautheron, ancien résistant, sera contacté en plus des présences de Annie Morin, Vincent Beillard, François Brocard, Marie-Christine Casals.
- 3- Annie va téléphoner à la personne à laquelle a été proposé l'appartement de la place de la République; elle a dû le visiter. Si cela lui convient, le bail sera fait par Nathalie. Les garages et l'appartement de la maison Gautheron devaient être libérés fin juin, en lien avec les travaux de la future crèche. Vincent voit avec la CCCPS si cela est toujours d'actualité.

- 4- Pour les demandes d'aides exceptionnelles mises en places par le CCAS, elles ont été nombreuses (+30 à ce jour) et les dons aussi (7000 € dont 2000 € de l'association Vivre à Saillans et 500 € de la bibliothèque). Pour les prochaines aides, il sera demandé un peu plus de précision sur le foyer et la perte de revenus.
- 5- Masques: toujours difficile de trouver des masques alternatifs. Une piste a été écartée car il s'agissait de masques qui venaient du Canada. Un autre fournisseur local a été identifié et sera contacté par Nathalie. D'autre part, Vincent a proposé lors du bureau de la CCCPS un achat groupé pour les communes. C'est à l'étude et une commande vient d'être passée pour 500 masques. Le nombre total de masques alternatifs faits en tissu coordonnés par le réseau « A vos masques, prêts, cousez » est de 228.
- 6-Pour donner plus de place aux piétons/clients en attente dans la Grande Rue, proposition d'un habitant d'autoriser uniquement les véhicules livraisons/riverains/Drive pharmacie dans la Grande Rue. Il est constaté qu'à chaque voiture qui passe, les clients en attente devant les magasins doivent se serrer et n'ont pas l'espace suffisant pour respecter les gestes barrières (distanciation physique 1m). L'accès au parking de l'église serait fléché par le boulevard de l'Écho et rue Barnave. La restriction d'accès à la Grande Rue ne serait que temporaire : 9h-12h et 16h-19h ou heures d'affluence (à discuter avec les commerçants), d'autre part jusqu'à la levée des gestes barrières, et donc la fin du risque important de contamination. Une réponse lui sera envoyée indiquant que la situation ne semble pas être si urgente pour changer les choses surtout dans cette période. Pour information, le garde champêtre passe régulièrement et fait des rappels aux personnes stationnant leur véhicule le temps de leur course.
- 7- **Une demande de jardins partagés** a été reçue en mairie, émanant d'un groupe d'habitants. Même si cette demande est légitime, nous ne pouvons répondre pour le moment. Il est à noter

que cette réflexion doit être menée par la suite conjointement avec la récupération de « biens sans maîtres ». Il serait important que la 2^e phase de l'action prévue soit engagée par la commune.

- 8- Une réunion en salle pour préparer la passation sera organisée avec les élus sortants courant mai, en particulier sur les gros dossiers. Le besoin se fait sentir de rencontrer les nouveaux élus car beaucoup d'éléments ont besoin d'être dits et une réunion « physique » permettra d'avoir des discussions en toute transparence et avec franchise. Un suivi des dossiers en cours sera préparé à cette occasion.
- 9- Commission marché: les élus économie souhaitent que la commission marché soit maintenue en l'état avec les représentants des divers acteurs du marché et qu'il n'y ait pas de nouvelles élections en 2020 comme c'était prévu pour le 10 mai. Tout le monde est d'accord et les forains en seront avertis par le garde.
- 10- **Reprise de l'école:** une conférence téléphonique doit être organisée avec des représentants de chaque partie: directrices et enseignants, le SIVU, les parents d'élèves et la mairie. Elle est prévue mercredi après-midi après les annonces du 1^{er} ministre mardi. Elle doit faire le point et lister toutes les difficultés et actions à prévoir. Vincent, Christine et Nathalie prépareront l'ordre du jour.
- 11- Parking du Rieussec: Ce dossier a été présenté aux nouveaux élus, nous avons répondu à leurs questionnements, notamment sur l'augmentation du nombre de place. Le nouveau projet prévoit 4 places supplémentaires, et il ne peut y avoir d'agrandissement sur les bords de Drôme qui sont du domaine de l'état et en zone inondable. Les nouveaux élus nous ont fait part de leur impossibilité à se positionner sur ce dossier pour le moment mais ils nous ont précisé que, si nous nous engagions, ils suivraient

notre décision. Ce dossier étant travaillé depuis 2017 avec les riverains, il nous parait essentiel de signer les devis. L'entreprise choisie est la moins disante soit « Les mains Vertes ».

- 12- **Projet « centre villes et villages ».** Un délai est à tenir pour les subventions sur les études subventionnées à 50%. Vincent propose des bureaux d'étude pour ces projets identifiés afin d'avoir des devis dans les temps. La nouvelle équipe aura toute latitude du choix des bureaux d'études.
- 13- Vincent et Joachim ont répondu (réponse à faire avant le 22 avril) à l'appel l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) faite par le SDED. Cette AMI permet une étude sur le potentiel photovoltaïques pour une revente en autoconsommation d'électricité sur un rayon de 1 km. Le projet identifié pour cet AMI a été la future salle des fêtes (centre rural d'animation) à Tourtoiron.